

Prisons : le regroupement des détenus radicalisés critiqué.

Article rédigé par , le 07 juillet 2016

[Source : Valeurs Actuelles]

Détention. Selon un rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), le principe de regroupement dans les prisons des détenus islamistes, mis en place dans plusieurs établissements, présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Regrouper au même endroit les détenus islamistes dans les prisons ? Une fausse bonne idée selon un rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), Adeline Hazan, remis ce mercredi. Depuis 2014, ce principe est expérimenté à Fresnes, dans la Val-de-Marne, mais il a été étendu à d'autres "*unités dédiées*". Cinq unités ont donc été ouvertes entre janvier et mars, dans quatre établissements pénitentiaires. "*Aucune démonstration n'a été faite du caractère apaisant de ce choix sur le reste de la détention*", explique-t-elle à la lumière de sa mission, effectuée de février à mai à Fresnes, Lille-Annoeullin (Nord), Osny (Val-d'Oise) et Fleury-Mérogis (Essonne).

L'auteur du rapport a rencontré une grande partie des personnes concernées par cette incarcération spéciale. Adeline Hazan regrette qu'au lieu de concerner des personnes emprisonnées pour terrorisme ou radicalisation, cela concerne en réalité une population "*exclusivement composée de personnes écrouées 'en lien avec une entreprise terroriste'*". Les critères permettant de les sélectionner ne sont pas clairs, selon le rapport. Mi-juin, déjà, le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas avait exprimé son scepticisme sur l'efficacité et la pertinence de cette incarcération spéciale.